

## Flash cultures 2019 – N°1 Observations de fin Janvier

### Présence de pieds chétifs dans le Finage

Il n'est pas coutume de démarrer la campagne si tôt mais les observations de quelques-uns concernant des parcelles de blé le nécessitaient. Depuis novembre, des plantes plus ou moins jaunes voire violacées mais surtout chétives sont observées dans des proportions très variables, de quelques % à plus de 50 % des plantes dans un certain nombre de parcelles de blé. Des prélèvements ont été réalisés pour analyse dans deux parcelles de Saint-Aubin assez impactées. Les résultats identiques pour les deux parcelles sont sans appel :

- Virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) : **négatif**.
- Virus de nanisme du blé (WDV) : **positif**.

Il s'agit donc bien de « pieds chétifs » comme on pouvait le supposer au vu des symptômes. La responsable est donc la cicadelle mais pas le puceron. Les résultats d'analyse concernant la présence de mosaïque viendront plus tard. Mais il n'y a aucune raison d'en trouver car un des deux échantillons est composé de la variété Syllon, variété inscrite comme résistante aux mosaïques.

Le tour de plaine effectué le 25 janvier avec les adhérents du GVA de Chemin-Dole à Saint-Aubin laissait penser que cette virose ne concernait que des semis précoces (fin septembre-tout début octobre) ayant levé de façon régulière et rapide et donc principalement sur cette commune. Que nenni, les prélèvements RSH de fin janvier ont hélas révélé que, d'une part, toutes les communes du Finage visitées sont concernées, Petit-Noir, Annoire, Chemin, Saint-Loup, Saint-Aubin, Aumur, Abergement-la-Ronce, Villette-lès-Dole. Et d'autre part, que l'on trouve des parcelles impactées ayant été semées jusqu'au 14 octobre. Par contre, nous n'avons pas trouvé (pour l'instant ?) de parcelles touchées par cette virose sur le Val d'Amour et le Val de Seille (mais seul un nombre limité de parcelles a été observé).

### Des explications incomplètes

Pourquoi certaines parcelles sont touchées et pas d'autres ? Des tendances sont observées comme les blés précédents soja plus touchés que les blés précédents colzas, mais il y a toujours des parcelles « contradictoires ». Je vous propose d'étudier deux cas similaires. Cela permet une première analyse et peut-être d'orienter un travail d'enquête plus conséquent pour la suite.

J'ai sélectionné deux fois deux parcelles côte-à-côte de Saint Aubin, dont à chaque fois l'une est saine et l'autre montre une présence importante de pieds touchés.

### Place Saint-Anne

*A gauche "pieds "chétifs" - A droite blé sain*



	Parcelle avec <b>présence</b> de pieds chétifs	Parcelle avec <b>absence</b> de pieds chétifs
Précédent	3/09 Récolte soja	23/08 Récolte soja
Interventions post récolte	Néant	Déchaumeur Horsch après récolte Herse rotative
Semis	27/09 Semis direct	09/10 Semoir combiné herse rotative
Semences	Advisor semences de ferme traitée Celest rev 0.1 l/q 150 Kg-PMG 45 gr- 333 grains/m <sup>2</sup>	
Insecticides	15/10 Fury 10 EW 0.15 l (1-2 feuilles) 05/11 Cythrine Max 0.05 l	17/10 (1 feuille)
Herbicides	"glyphosate " avant semis 07/11 Fosburi + Kalenkoa	23/10 Datamar + Fosburi + dff (3 feuilles)
Observations	Levée rapide et régulière	Levée rapide et régulière

Dans cette première situation, **la limite visuelle entre pieds touchés /pieds sains se distingue au rang près**. C'est-à-dire que l'on retrouve exactement les rangs de semis de chacun des deux semois. L'insecticide réalisé à un stade beaucoup plus précoce dans la parcelle saine pourrait être l'explication. Autre hypothèse, une levée plus tardive qui a permis d'éviter le risque cicadelle. La parcelle touchée a levé plus tôt que la parcelle non touchée d'une dizaine de jours. Elle a donc été exposée plus tôt et plus longtemps aux cicadelles. Le fait d'avoir travaillé le sol plusieurs fois entre la récolte du soja et le semis, a peut-être aussi amoindri ou évité le risque cicadelle. Les repousses servent de refuge aux cicadelles. La destruction des repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis est un moyen de lutte agronomique.

#### Route de Tichey

	Parcelle avec <b>présence</b> de pieds chétifs	Parcelle avec <b>absence</b> de pieds chétifs
Précédent	28/08 Récolte soja	Début Juillet récolte colza
Interventions post récolte	Néant	Broyage des cannes de colza 20/07 « glyphosate » Août Déchaumage avec Rubin Fin septembre Maxicultureur 11/10 Chisel
Semis	26/09 Semis direct	11/10 Semoir combiné herse rotative
Semences	Mélange de 4 variétés (Absalon-Armstrong-Fructidor-Rubisko)-semences certifiées. 110 Kg/ha.	Mélange Fructidor-Absalon-Rubisko , semence de ferme traitée Rancona 15 ME (1/2 dose). Ou Laurier ou Absalon en pure, semence certifiée traitée Vibrance gold. Environ 140 kg/ha.
Insecticides	14/10 Fastac 0.14 l (1 feuille) 20/10 Fastac 0.14 l (2 feuilles) 05/11 Fastac 0.14 l (début tallage)	25/10 Avanguard 0.1 l 13/11 Avanguard 0.1 l
Herbicides	« Glyphosate » avant semis	26/10 Fosburi uniquement sur le tour 13/11Kalenkoa uniquement sur le tour
Observations	Levée aux environs du 06-07/10	Au 20/10 levée à 80 % en terre blanche et à 0 % en terre noire 10/11 tout est levé

Dans cette deuxième situation assez similaire à la première, **on distingue au champ la limite pieds touchés, pieds sains au rang près de la même façon**. C'est bien la parcelle semée et levée plus tard qui n'est pas touchée. Le fait de travailler le sol entre la récolte du précédent et le semis du blé a peut-être diminué le risque. On sait aussi que les parcelles précédent soja sont globalement moins affectées que les parcelles précédents colza à Saint-Aubin. Ce qui n'empêche pas d'avoir constaté une parcelle précédent colza bien touchée à Villangrette et travaillée entre la récolte du colza et le semis du blé réalisé début octobre. Le traitement insecticide a été réalisé une quinzaine de jours après le semis dans ces deux parcelles de Saint-Aubin et pourtant il y a une parcelle saine.

Les raisons de la présence ou au contraire de l'absence de pieds chétifs sont donc peu précises pour l'instant. Concernant les traitements insecticides, on peut avoir des doutes sur leur efficacité, leur utilité à l'analyse de ces deux situations.

1. Sont-ils inefficaces sur cicadelles dans le contexte 2018? Dans une parcelle suivie dans le cadre du BSV, le témoin non traité insecticide ne se différencie pas du reste de la parcelle traitée ou l'on constate une présence de pieds chétifs.
2. Ont-ils été positionnés trop tardivement ? Si le blé est sensible dès qu'il sort de terre d'autant plus qu'il est peu développé, une présence massive de cicadelles virulifères dès la levée pouvait contaminer très rapidement le blé.

Si vous avez des parcelles concernées par la présence de pieds chétifs, ou connaissance de parcelles saines et touchées côte à côte, merci de me le signaler ([patrick.chopard@jura.chambagri.fr](mailto:patrick.chopard@jura.chambagri.fr)).

### **Que faire en présence de pieds chétifs ?**

La grande diversité des situations amène à être prudent. On ne peut pas écarter la nécessité de remplacer la culture de blé par une culture de printemps mais aussi de la conserver. Des phénomènes de compensation peuvent avoir lieu. On a vu, par le passé des parcelles avec la présence de pieds chétifs, avoisiner les 100 q/ha. En 2018, nous avons réalisé une expérimentation sur la fertilisation azotée sur une parcelle présentant des pieds chétifs. L'aspect visuel n'a fait que de se détériorer jusqu'à la moisson. Le rendement parcelle aux environs de 50 q/ha était inférieur de 20-25 q/ha à des parcelles similaires mais saines. Il est possible de prendre une direction aujourd'hui mais de vouloir changer par la suite.

Dans tous les cas de figure, le désherbage notamment des graminées doit être la priorité. Une parcelle avec une présence importante de pieds chétifs et sale ne peut donner un résultat positif. Il faudra donc connaître pour les herbicides déjà utilisés sur la culture ou qui pourrait l'être, leurs effets sur les possibilités de culture de remplacement.

La fertilisation azotée et notamment le premier apport ne sont que secondaires. Inutile de mettre plus d'azote au premier apport pour « booster » le blé. Les enseignements de l'essai de Tavaux 2018 ont démontré que quelle que soit la dose d'azote du premier apport (0, 40 ou 60 U) ou du deuxième (60 à 130 U), on n'a pas constaté de différence vis-à-vis des pieds chétifs. 40 voire 50 unités sont suffisantes. Attention, si le potentiel de la parcelle doit être revu à la baisse, il faudra conserver le troisième apport et donc diminuer le deuxième voire le premier. On espère aussi que les RSH 2018 seront supérieurs à la moyenne et qu'ils permettront peut-être de décaler dans le temps le premier apport. Et de laisser un peu plus de temps pour réfléchir sur le devenir des parcelles présentant des pieds chétifs.

**PS : N'oubliez pas de réaliser vos pesées sortie hiver dans vos parcelle de colza.**

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant.